

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 10 janvier 2024 à 20h30
Maison cantonale – salle de réunion

Ordre du jour :

Gendarmerie nationale – Présentation bilan année 2023 territoire HMV

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- ❖ Désignation d'un secrétaire de séance
- ❖ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 06 décembre 2023
- ❖ Décisions prises par le Président depuis le Conseil communautaire du 06 décembre 2023

2 – STRATEGIE - DEVELOPPEMENT

- ❖ Présentation de la loi APER du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables
- ❖ Point d'information sur les structures partenaires
 - Syndicat du Pays de Maurienne
 - Office de tourisme « Haute Maurienne Vanoise Tourisme »
 - Syndicat Mixte Thabor Vanoise
 - Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise
 - GIDA Haute-Maurienne

3 – ADMINISTRATION GENERALE

- ❖ **Affaires juridiques**
 - Convention Région AURA / CCHMV relative aux aides aux entreprises
 - Demande de classement de la commune de Val-Cenis en « station classée de tourisme »
- ❖ **Commande publique**
 - Travaux station d'épuration des eaux usées
- ❖ **Finances**
 - Placement de fonds - Ouverture d'un compte à terme - Budget principal
 - Contribution annuelle 2024 au Syndicat Mixte Thabor Vanoise
 - Attribution et versement subvention de fonctionnement au budget principal 2024 du CIAS HMV
 - Exonération au titre de la TEOM - année 2025 - sociétés SFTRF et SEMICROF
 - Dotation de solidarité communautaire au titre de l'année 2024
 - Adoption du règlement budgétaire et financier
 - Demandes de subventions
 - Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Val-Cenis Lanslebourg
- ❖ **Ressources humaines**
 - Adhésion au service de médecine préventive du CDG73

Le Président
Christian SIMON

